



ALLOPTICIEN .FR

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 2 décembre 2014

LA CENTRALE DES OPTICIENS (CDO) LANCE ALLOPTICIEN : LE PREMIER SERVICE DEDIE AUX MAISONS DE RETRAITE ET AUX ORGANISMES D'AIDE AUX PERSONNES DEPENDANTES

Face au vieillissement de la population (1 Français sur 3 sera âgé de plus de 60 ans en 2035) et à des patients moins mobiles, la CDO, premier réseau d'opticiens en France, a souhaité mettre en place le premier service de prise de rendez-vous destiné aux EHPAD, aux organismes d'aide à la personne et tout service médico-social en charge de la dépendance.

ALLOPTICIEN .FR

L'INTERVENTION D'UN OPTICIEN, LE TEMPS D'UN CLIC !

SIMPLE & EFFICACE

Vous représentez un EHPAD ou un organisme d'aide à la personne, offrez un service innovant et efficace pour répondre aux besoins de vos patients.

Grâce au 1er réseau national d'opticiens indépendants, sur tout le territoire, ALLOPTICIEN vous facilite la recherche et la prise de rendez-vous avec un professionnel de l'optique.

Allopticien.fr comment ça fonctionne ?

Disponible depuis le début du mois de décembre, ce service d'intermédiation s'inscrit dans le nouveau cadre légal de la loi Hamon qui, au-delà de la vente d'optique sur Internet, permet à l'opticien de sortir de son point de vente.

ALLOPTICIEN va mettre en contact un réseau de 2 100 opticiens indépendants et les professionnels en charge de personnes dépendantes, ne pouvant se rendre en magasin, pour répondre à leurs besoins spécifiques.

Ce nouveau service assure, par ailleurs, la garantie d'un cadre éthique.

ALLOPTICIEN préserve les familles de toute collusion entre l'établissement donneur d'ordre et l'opticien intervenant, dans la mesure où les demandes d'intervention sont traitées « en temps réel », sans qu'aucun accord ne soit préalablement passé entre l'opticien et le demandeur.

Un rendez-vous avec un professionnel de santé qualifié

Avec ALLOPTICIEN, les EHPAD, les organismes d'aide à la personne et autres services sociaux sollicitent l'intervention d'un professionnel de la santé visuelle, un opticien indépendant de proximité, qui engage son nom et sa réputation locale.

Un service accessible via Internet ou par téléphone

Très simple d'utilisation, **Allopticien.fr** gère instantanément les demandes d'intervention en les envoyant aux opticiens situés à proximité de l'établissement donneur d'ordre. La demande peut concerner un ou plusieurs patients.

Parmi les opticiens sollicités, l'un d'eux confirme sa disponibilité, reçoit les coordonnées détaillées du demandeur pour prendre rendez-vous et venir équiper le ou les patients.

Le service est également accessible **par téléphone :**



0,06 € TTC/MN



PERSONNE À ÉQUIPER

PRÉNOM*	<input type="text"/>	Pour aider notre opticien à venir avec une sélection de lunettes adaptée, merci de renseigner les informations ci-dessous.	
NOM*	<input type="text"/>	SEXE*	MORPHOLOGIE DU VISAGE*
AGE*	<input type="text"/>	<input type="radio"/> MASCULIN	<input type="radio"/> PETITE
		<input type="radio"/> FÉMININ	<input type="radio"/> MOYENNE
			<input type="radio"/> GRANDE
LA PERSONNE DISPOSE-T-ELLE D'UNE ORDONNANCE ?	NOM DE LA MUTUELLE : <input type="text"/>		
<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON		

Important: Une ordonnance de moins de 3 ans est nécessaire pour délivrer un équipement optique. En l'absence d'une ordonnance valide, notre opticien se chargera d'en faire délivrer une, par un professionnel de santé compétent.

Fabrice Masson, Directeur de la CDO précise :

« En lançant ALLOPTICIEN, les opticiens indépendants, professionnels de proximité de la santé visuelle, veulent faire savoir à leurs patients ne pouvant se rendre en magasin et à leurs aidants, qu'il est désormais possible d'être équipé à domicile par un véritable opticien diplômé, plutôt que de prendre le risque d'être mal équipé en achetant sur Internet.

Cependant, pour les patients peu mobiles, plus que pour les personnes valides, l'accès à l'ophtalmologiste demeure un frein.

Les solutions, louables, envisagées pour désengorger les cabinets d'ophtalmologistes ne prennent pas en compte la nécessité pour les professionnels de santé de pouvoir se déplacer pour traiter les patients dépendants quand ceux-ci ne peuvent se rendre en cabinet.

Nous appelons donc les pouvoirs publics et les acteurs de l'optique à imaginer des protocoles de délégations de tâches spécifiques entre ophtalmologistes et opticiens dans l'intérêt des patients dépendants. »

ALLOPTICIEN.FR sera présent les 4 et 5 décembre prochains au salon Silver Economy Expo - Paris-Porte de Versailles, Pavillon 7.1. Stand S18

La Centrale des Opticiens (CDO)

Avec plus de 2 100 magasins, la CDO constitue le premier réseau d'opticiens en France et dans les DOM/TOM, des opticiens indépendants à qui elle fournit tous les services requis pour gérer leur activité et communiquer localement et sur Internet via le portail www.monopticien.com .

Contact presse : Audrey Donnenfeld – audrey.donnenfeld@ad-rp.fr – 06 30 10 76 90